

Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente sont conclues d'une part par la SARL Vignobles Dondain au capital de 30 000 euros dont le siège social est situé 2 rue Carrierasse 34 210, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Béziers, sous le numéro : 81351996400015- TVA Intra FR 37813519964, ci-après dénommé « le vendeur » et d'autre part par toutes personnes physiques âgées de plus de 18 ans ayant la capacité de contracter ou personne morale souhaitant procéder à un achat via le site internet de la Société Vignobles Dondain, dénommée ci-après « le client »

Article 1 : Objet - Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne des produits proposés par Société Vignobles Dondain.

Article 2 : Dispositions Générales et Responsabilité - Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes des produits (vins et spiritueux) et les prestations œnotouristiques, effectuées au travers des sites Internet de la Société qui sont partie intégrante du contrat entre le client et le vendeur.

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont consultables sur le site Internet de la Société l'adresse suivante : **www.vignoblesdondain.com**

La Société s'assure également que l'acceptation soit claire et sans réserve en mettant en place une case à cocher de validation. Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées un produit ou un service, et les accepter sans restriction ni réserve. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Article 3 : Prix - Les prix des produits vendus au travers du site Internet sont indiqués en Euros toutes taxes comprises (TVA + autres taxes éventuelles) sur la page de commande des produits, et hors frais spécifiques d'expédition. Toutes modifications, soit de taux, soit en nature, de taxes fiscales, de droits, auxquels sont assujettis nos ventes sont, dès leur date légale d'application, répercutées sur les prix indiqués, ainsi que sur les commandes en cours.

Pour tous les produits expédiés hors Union Européenne ou DOM-TOM, des droits de douane ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles dans certains cas. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort du Vendeur. Ils seront à la charge du client et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes, etc.).

Le Vendeur invite à ce titre le client à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales correspondantes.

Article 4 : Conclusion du contrat en ligne - Pour passer commande sur le site www.vignoblesdondain.com, le client doit suivre le processus de commande qui y est spécifié en remplissant le bon de commande dématérialisé accessible en ligne. Le client communique les informations demandées, nécessaire à la réalisation de la vente dans la zone réservée à cet effet en prenant soin, à cette occasion, de n'omettre aucune information indispensable à la bonne exécution de la livraison (modalités d'accès, codes portes, numéro de téléphone fixe ou mobile).

Après validation de la commande et paiement par le client du prix de celle-ci, sur le site internet www.vignoblesdondain.com, la commande est alors définitive et la vente est réputée formée, de sorte que la commande ne peut plus faire l'objet d'aucune annulation ou d'aucune modification, sans l'accord préalable et écrit de VIGNOBLES DONDAIN, sous réserve de l'exercice par le client de son droit de rétractation décrit à l'**article 10** des présentes conditions générales de vente.

Le paiement au sens du présent paragraphe est l'encaissement effectif du prix par VIGNOBLES DONDAIN. Le client recevra la confirmation écrite de sa commande, au plus tard lors de la livraison des produits commandés, précisant son nom et son adresse, le prix et les caractéristiques des produits commandés, les conditions, frais et les délais de livraison, les conditions et les modalités des garanties inhérentes aux produits, l'adresse et le numéro de téléphone auxquels il peut présenter ses réclamations et les conditions et modalités d'exercice du droit de rétractation dont il bénéficie ainsi que le formulaire de rétractation.

A titre exceptionnel, VIGNOBLES DONDAIN se réserve le droit d'annuler une commande qui lui serait passée par un client, dès lors que cette commande présentera un caractère anormal tant au regard de la véritable identité du client, que de la propriété du moyen de paiement utilisé par lui et de l'adresse de livraison fournie. Dans cette hypothèse exceptionnelle, VIGNOBLES DONDAIN se réserve le droit de demander par écrit papier ou e-mail au client tous les justificatifs requis quant à son identité, la propriété du moyen de paiement utilisé et l'adresse de livraison sollicitée. A défaut pour le client de fournir par écrit papier ou e-mail à VIGNOBLES DONDAIN les éléments de preuve sollicités, dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la demande formulée par VIGNOBLES DONDAIN, elle sera en droit d'annuler la commande qui lui aura été passée, en informant le client par écrit papier ou e-mail de sa décision. En cas d'annulation de la commande, VIGNOBLES DONDAIN s'engage à rembourser le client dans un délai maximal de 14 jours à compter de la date d'annulation de la commande.

Article 5 : Produits et services - Les caractéristiques essentielles des biens, des services et leurs prix respectifs sont mis à disposition de l'acheteur sur les sites Internet de la société. Le client atteste avoir reçu un détail des frais de livraison ainsi que les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat. Le vendeur s'engage à honorer la commande du Client dans la limite des stocks de disponibles uniquement. A défaut, le vendeur en informera le client.

Conformément à la loi française, ces informations contractuelles font l'objet d'un récapitulatif et d'une confirmation lors de la validation de la commande. Les parties conviennent que les illustrations ou photos des produits offerts à la vente n'ont pas de valeur contractuelle.

Article 6 : Clause de réserve de propriété - Les produits demeurent la propriété de la Société jusqu'au complet paiement du prix.

Article 7 : Modalités de livraison - Les produits sont livrés à l'adresse de livraison qui a été indiquée lors de la commande et le délai indiqué.

Ce délai ne prend pas en compte le délai de préparation de la commande.

La livraison des produits commandés sera réalisée, en France Métropolitaine, par la poste ou par un transporteur, à l'adresse figurant dans la commande dans un délai maximum de 10 jours ouvrés, à compter de la date de formation du contrat telle que celle-ci a été fixée à l'**article 2** des présentes conditions générales de vente.

En cas d'impossibilité pour VIGNOBLES DONDAIN d'assurer la livraison des produits commandés dans le délai de 10 jours ci-dessus fixé et dès lors que le retard de livraison excèdera 7 jours ouvrés et ne sera pas dû à un cas de force majeure, alors le client pourra prononcer la résolution de plein droit du contrat de vente.

Dans cette hypothèse, le client devra en informer par courrier ou e-mail VIGNOBLES DONDAIN qui s'engagera alors à rembourser au client, dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans un délai de 14 jours ouvrés à compter de la réception de la demande de résolution, toutes les sommes qu'elle aurait pu percevoir lors de la passation de la commande.

Les produits vendus par VIGNOBLES DONDAIN voyagent à ses frais, risques et périls, le transfert des risques et des responsabilités s'opérant lors de la livraison des produits dans les locaux du client à l'adresse figurant dans la commande, le client s'engageant à être présent lors de la livraison. Les livraisons se font au rez-de-chaussée des immeubles, pour une livraison impérative à l'étage, merci de nous consulter.

VIGNOBLES DONDAIN ne saurait être tenu pour responsable d'une impossibilité de livraison indépendante de sa volonté due notamment à l'absence du client, à une erreur d'adresse, à une absence d'information sur les conditions d'accès au lieu de livraison (code de porte...)

En cas de manque, de détérioration ou de non-conformité des produits livrés par rapport à la commande, le client devra signaler ces réserves par écrit sur le bon de livraison avec sa signature et devra informer par courrier ou e-mail VIGNOBLES DONDAIN de ces incidents, dans les 48 heures à compter de la livraison, afin de permettre à VIGNOBLES DONDAIN de préserver ses droits vis-à-vis du transporteur.

Article 8 : Disponibilité et présentation - Il est précisé que compte tenu du fait que les produits vendus par VIGNOBLES DONDAIN sont, de par leur nature, limités dans leur quantité, ils sont proposés à la vente dans la limite des stocks disponibles et en ce qui concerne le millésime ou la récompense éventuelle revendiquée. En cas de rupture de stock d'un produit (autre qu'un changement de

millésime ou de récompense), VIGNOBLES DONDAIN s'engage à informer le client dans un délai maximal de 2 jours ouvrés à compter de la réception de la commande, par courrier ou e-mail en proposant éventuellement au client un produit présentant une qualité et un prix équivalents, ou un avoir pour le montant de l'article ou son remboursement.

Article 9 : Paiement - Le paiement est exigible immédiatement à la commande. Le client peut effectuer le règlement par carte de paiement. Les cartes émises par des banques domiciliées hors de France doivent obligatoirement être des cartes bancaires internationales (Mastercard au Visa). Le paiement sécurisé en ligne par carte bancaire est réalisé par notre prestataire de paiement qui utilise un protocole de sécurité SSL. Afin de protéger le plus efficacement possible toutes les données liées au moyen de paiement utilisé par le client. Ce système assure au client la confidentialité des informations transmises sur le site internet www.vignoblesdondain.com, les données transmises étant cryptées par un logiciel qui interdit toute lecture au cours du cheminement sur le réseau. Une fois le paiement lancé par le client, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations. Conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné par carte est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le client autorise le vendeur débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué. Le client confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la vente est immédiatement suspendue de plein droit et la commande annulée.

Article 10 : Délai de rétractation – Conformément aux dispositions de l'article L 121-21 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jour franc à compter de la date de réception des produits commandés afin d'exercer son droit de rétractation.

Le client s'engage à informer VIGNOBLES DONDAIN de l'exercice de son droit de rétractation, dans le délai ci-dessus formulé, en lui retournant le formulaire de rétractation par courrier ou e-mail. En exécution de son droit de rétractation, le client peut retourner les produits commandés à VIGNOBLES DONDAIN, tous les frais de retour de ces produits étant à la charge du client.

Le retour des produits doit s'effectuer dans les 14 jours suivant l'information adressée par le client à VIGNOBLES DONDAIN concernant l'exercice de son droit de rétractation, à l'adresse suivante : VIGNOBLES DONDAIN- Château Cabezac 23 hameau de Cabezac 11 120 Bize Minervois

Il est expressément précisé que les produits objets du droit de rétractation exercé par le client ne seront repris que si ils sont renvoyés dans leur emballage d'origine et en parfait état de revente. Tout produit qui aurait été détérioré ou consommé partiellement ne pourra en aucun cas bénéficier du droit de rétractation prévu par le présent article.

En conséquence, il est conseillé au client de conserver les emballages d'origine jusqu'à l'expiration du délai de rétractation et lors de l'ouverture du colis de ne pas détériorer les emballages fournis.

En cas d'exercice du droit de rétractation par le client, VIGNOBLES DONDAIN s'engage à rembourser au client toutes les sommes par lui perçues au titre de l'achat des produits (y compris les frais de transport et de livraison chez le client), dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 jours suivant la date de réception des produits objets du droit de rétractation dans les locaux de VIGNOBLES DONDAIN. Le remboursement du client s'effectuera par crédit sur son compte bancaire ou par chèque. A défaut pour VIGNOBLES DONDAIN de rembourser les sommes dues au client dans le délai de 14 jours ci-dessus visé, il sera redevable de plein droit vis-à-vis du client des pénalités de retard fixées à l'article L 121-21-4 du code de la consommation, dans les conditions qui y sont stipulées.

Article 11 : Garanties - Il incombe au client de vérifier que les produits commandés correspondent à ses besoins étant précisé que préalablement à la passation de la commande, le client a eu la possibilité de s'informer de façon détaillée auprès de VIGNOBLES DONDAIN sur les caractéristiques des produits commandés. Compte tenu de la nature des produits vendus, VIGNOBLES DONDAIN recommande au client de les stocker dans un endroit permettant une bonne conservation et notamment dans un lieu tempéré, à l'abri de la lumière, du soleil, du gel et de la pluie et sans brusque variation de température et exempt d'odeurs.

Dans le cadre des dispositions ci-dessus, VIGNOBLES DONDAIN s'engage à garantir les produits vendus contre toute défectuosité ou tout vice caché, dans les conditions spécifiées aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil et à garantir la conformité des produits dans les conditions spécifiées aux articles L 211-4 à L 211-13 du Code de la consommation.

Si le client estimait que les produits livrés étaient entachés de défauts ou de vices ou de non-conformité, il devra en avvertir VIGNOBLES DONDAIN, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les meilleurs délais à compter de la découverte du vice, du défaut ou de la non-conformité, en fournissant tous les justificatifs quant à la réalité de ceux-ci.

Le client devra laisser toute facilité à VIGNOBLES DONDAIN pour effectuer toutes les constatations qui lui sembleraient nécessaires.

Si à l'issue de ces constatations, il s'avérait que les produits livrés étaient bien défectueux, entachés de vices ou non conformes, alors VIGNOBLES DONDAIN s'engagerait à remplacer ces produits, ou, à défaut de pouvoir remplacer les produits, à rembourser au client le prix de ces produits.

Article 12 : Réclamations - Le cas échéant, le client peut présenter toute réclamation en contactant la société au moyen des coordonnées suivantes, par courrier à VIGNOBLES DONDAIN 2 rue carrierasse 34210 Agel ou par email à info@vignoblesdondain.com.

Article 13 : Droits de propriété intellectuelle - Les marques, noms de domaines, produits, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle,

modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Article 14 : Force majeure - VIGNOBLES DONDAIN peut être déliée de tout ou partie de ses obligations sans qu'il ne puisse lui être réclamé de dommages et intérêts ou indemnités, s'il survient des cas de force majeure ou des cas fortuits empêchant ou retardant la livraison des produits commandés.

Sont notamment considérés comme des cas de force majeure, les tempêtes, les incendies, les inondations, les phénomènes climatiques graves, les accidents graves de matériels, la mobilisation, la guerre, les interruptions de transport, la modification des lois ou règlements inhérents aux produits vendus, les grèves qu'elles soient totales ou partielles et plus généralement tout élément échappant au contrôle de VIGNOBLES DONDAIN.

Article 15 : nullités et modification du contrat Si l'une des stipulations du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

Article 16 : Protection des données personnelles VIGNOBLES DONDAIN s'engage à ne pas communiquer à des tiers les informations qui lui sont transmises par le client, sans l'accord préalable et écrit du client. Ces informations ne seront utilisées que par les services internes de VIGNOBLES DONDAIN pour le traitement des commandes du client.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, le site internet www.vignoblesdondain.com a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés et le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux données personnelles le concernant.

Pour ce faire, il suffit au client d'en formuler la demande à VIGNOBLES DONDAIN, soit par e-mail à l'adresse suivante : info@vignoblesdondain.com, soit par courrier à l'adresse suivante 2 rue Carrierasse 34 210 Agel, en précisant son nom, prénom et adresse.

Article 17 : Droit applicable et Juridiction - Les présentes conditions générales de vente et toutes les ventes effectuées par VIGNOBLES DONDAIN sont soumises à la loi française qui régira toute contestation relative à leur interprétation, formation et ou exécution.

La Juridiction : Tout litige, différend ou toute réclamation liée au contrat, y compris les questions portant sur son existence, son exécution, son interprétation, sa validité ou son annulation, la résiliation ou la nullité de celui-ci, est soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Béziers.